

Avis adopté

Séance plénière du 28 octobre 2025

Egalité des chances : mythe ou réalité ?

Rapport annuel sur l'état de la France 2025

Déclaration du groupe Entreprises

Les politiques publiques françaises, visent à réduire les inégalités dans des domaines essentiels tels que la santé, l'éducation, le logement, l'emploi ou encore l'environnement. Celles-ci reposent sur des mécanismes sociaux, fiscaux et réglementaires. Le Groupe Entreprises salue l'ambition du rapport du CESE, qui propose une analyse sectorielle de l'impact de ces politiques publiques sur l'égalité des chances. Toutefois, la lecture du document suscite des interrogations et conduit à une remise en perspective de certains faits et analyses.

Que le message soit bien clair : le Groupe Entreprises tient à réaffirmer son attachement à la nécessité de renforcer l'égalité des chances en France. Il partage l'objectif d'une société plus inclusive, où chacun peut trouver sa place, indépendamment de son origine sociale, de son genre ou de son territoire. Les entreprises sont déjà pleinement engagées dans cette dynamique : l'insertion qui s'appuie sur la mixité et la diversité est un levier de performance et d'attractivité, et les entreprises en sont convaincues.

Cependant, le Groupe propose une lecture plus nuancée et pragmatique de la question, et souhaite attirer l'attention sur plusieurs points de vigilance concernant les indicateurs économiques et sociaux mis en avant dans le rapport : fiscalité, recherche, indicateurs de richesse, PIB, etc. Il regrette également la tonalité très pessimiste du document, peut-être influencée par « la culture du pessimisme » relevée dans les travaux de l'OCDE sur l'indicateur de satisfaction dans la vie. Les constats, souvent alarmistes, confrontent données objectives et perceptions, ce qui brouille l'analyse.

En préambule, il convient de rappeler certains constats sur la situation économique française, qui auraient dû nuancer sensiblement les affirmations du rapport.

Fiscalité et redistribution

Les entreprises françaises figurent parmi les plus taxées d'Europe et contribuent fortement à la réduction des inégalités. La fiscalité est un outil de redistribution et de promotion de l'égalité des chances qui doit rester compatible avec la compétitivité des entreprises. Une fiscalité trop lourde ou mal ciblée risque de freiner l'investissement, l'innovation et l'emploi, ce qui nuit à la création de richesse et donc à l'inclusion sociale. À toujours demander plus aux entreprises, on risque de fragiliser le principal pourvoyeur d'emplois.

La France bénéficie également d'un des systèmes redistributifs les plus puissants d'Europe, facteur majeur de réduction des inégalités. Le rapport souligne d'ailleurs, à juste titre, que le mécanisme de redistribution permet de réduire les inégalités de près de 42 % en 2022, contre 32 % en 2002. Après redistribution, le niveau d'inégalités en France devient inférieur à la moyenne européenne, alors qu'il lui était supérieur avant redistribution. Si les inégalités persistent à différents niveaux, le système de protection sociale et de solidarité nationale est d'ores et déjà un levier essentiel pour les corriger.

Dettes publiques

Le poids croissant de la dette publique, dans un contexte de déficits persistants, accentue les inégalités. Le risque est d'entrer dans un cercle vicieux entre déficit, charges et intérêts de la dette, pouvant conduire à un décrochage en matière de productivité et de revenu par habitant, ainsi qu'à la poursuite de la dégradation de la note souveraine de la France. Pour répondre aux menaces pesant sur l'économie et les entreprises, il est impératif de faire de la réduction de la dette et des déficits une priorité, principalement par la diminution des dépenses publiques. Toute contribution supplémentaire des entreprises ne saurait être justifiée sans ce préalable.

Démographie

L'évolution démographique, souvent sous-estimée, doit être intégrée à l'analyse. La baisse continue des naissances aura un impact direct sur les effectifs scolaires, la répartition des moyens, l'organisation des classes et la planification des infrastructures éducatives. Le vieillissement de la population appelle quant à lui des offres ciblées, notamment en matière de santé et d'infrastructures. Les politiques publiques et les recommandations du CESE doivent anticiper ces besoins et adapter l'offre en matière de santé et d'éducation. Le Groupe Entreprises regrette le manque d'intégration de cette donnée capitale.

Aides publiques

L'attribution des aides publiques aux entreprises soutient la compétitivité. Contrairement à ce qu'affirme le rapport, aucune aide n'est attribuée sans contrepartie. Supprimer les allègements de charges entraînerait la disparition de 900 000 emplois, et les aides à l'apprentissage ont permis de multiplier par trois le nombre d'apprentis. Les taux réduits de TVA ne sont pas des aides aux entreprises, mais aux consommateurs. Les aides orientent les politiques publiques, soutiennent la compétitivité et évitent des faillites massives. Dans le contexte international actuel, elles sont essentielles pour préserver le « made in France » et l'emploi. Si certains souhaitent plus de conditionnalités, celles-ci doivent rester liées aux critères intrinsèques de l'aide, et non à des critères extrinsèques impossibles à mesurer au stade du développement d'un projet.

Recherche et innovation

L'effort de recherche et d'innovation est un moteur d'égalité. Investir dans la R&D est crucial pour rester compétitif. Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et le Crédit d'Impôt Innovation (CII) sont des outils précieux, nécessitant des investissements et une prise de risque importante. Le Groupe Entreprises demande la simplification, la pérennisation et la sécurisation de ces dispositifs, indispensables pour maintenir la compétitivité des entreprises françaises face à la concurrence internationale.

Assurance

Sur la question assurantielle, le Groupe Entreprises renvoie à l'analyse approfondie de l'avant-projet d'avis « Anticiper et prévenir les risques liés au dérèglement climatique pour les infrastructures ». Il plaide pour un système assurantiel rénové, solidaire et adapté aux nouveaux risques climatiques, accompagnant entreprises, ménages et collectivités dans la prévention et l'adaptation, tout en préservant la compétitivité et la capacité d'investissement du tissu économique.

En conclusion, le Groupe Entreprises appelle à privilégier la croissance par l'investissement et à renouer avec la compétitivité pour assurer l'autonomie stratégique de l'Union européenne. Seul le développement économique permettra de financer le modèle social français, de créer de l'emploi et d'augmenter le pouvoir d'achat, au service de l'égalité des chances et de la réussite collective.

Le Groupe Entreprises vote favorablement ce rapport.